

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne
Membres
afférents au Conseil : 27
en exercice : 24
ayant pris part à la délibération : 23
Date de convocation : 31 mai 2019
Date d'affichage : 31 mai 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUARRE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU 7 JUIN 2019

Président : Monsieur VALLÉE Fabien

Etaient présents : Katiana REBEL – Philippe GAUTHERON – Carine DENOGENT – Boris SARRAUTE –
Gérald GABORIEAU – Elisabeth DIEU – Henri DELESTRET – Stéphane POCHET - Sandra MEUNIER –
Thierry CAUSIN – Nathalie POULAIN – Christelle MAHÉ – Jean-Luc MONDAT – Véronique SALLER –
Nawal BADDOUR – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Marc LAURENT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Ludwig KINDELBERGER a donné pouvoir à Fabien VALLEE
Gwénaëlle LEMÉE a donné pouvoir à Véronique SALLER
Pierre GOULLIEUX a donné pouvoir à Isabelle LECLERCQ
Amandine FARGET a donné pouvoir à Arnaud MEYNADIER

Absent : Carole GUILLOT

Secrétaire de séance : Sandra MEUNIER

DÉLIBÉRATION 2019-050 : AUTORISATION ACCORDÉE A LA COMMUNE DE JOUARRE D'AGIR EN JUSTICE

Considérant que Monsieur Fabien VALLÉE, Maire de la Commune de JOUARRE, a eu connaissance de diverses malversations commises au préjudice de la Commune de JOUARRE.

Considérant qu'il a l'obligation légale de dénoncer ces faits au Procureur de la République, conformément à l'article 40 du Code de Procédure Pénale ou de déposer plainte simple.

Monsieur Fabien VALLÉE sollicite donc l'autorisation d'agir en Justice au nom et pour le compte de la Commune de JOUARRE.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

AUTORISE Monsieur Fabien VALLÉE, Maire, d'agir en Justice au nom et pour le compte de la Commune de JOUARRE.

PREND en charge les honoraires de l'Avocat, à savoir le Cabinet Alexis GUEDJ, Avocat à PARIS, ainsi que tous les autres frais liés à cette procédure en vue d'assurer la défense des intérêts de Monsieur le Maire et de la Commune dans le cadre des affaires sus évoquées.

Pour : 18

Abstention : 5 (I. LECLERCQ + P, A. MEYNADIER + P, N. BADDOUR)

Fait les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents
POUR EXTRAIT CONFORME
A Jouarre, le 13 juin 2019
Le Maire, Fabien VALLEE

